

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
**ST-MAURICE**  
Téléphone 2.08  
Compte de chèques postaux 11 c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Un an 6 mois 3 mois  
SUISSE 16.— 9.— 5.—  
Avec Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—  
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE  
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ  
**S I O N**  
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :  
Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.  
Suisse : . . . . . 11 »  
Étranger : . . . . . 14 »  
Réclames : Canton . . . . . 20 »  
Suisse : . . . . . 25 »  
Mortuaires : . . . . . 16 »

## Les crayons rouges

Nous sommes en présence d'une réponse du Conseil fédéral, que nous avons tout lieu de croire exacte, sur le recrutement du personnel fédéral, du moins approximativement, car il est extrêmement difficile, dans ces sortes de recensement, d'aboutir à la réalité absolue.

Le *Nouvelliste* de dimanche a publié cette réponse, qui a été motivée par une *petite question*, si l'on veut bien nous passer ce jargon parlementaire, de M. le conseiller national Condrau.

Avec beaucoup de gens, le député des Grisons s'est fait l'écho d'un bruit assez persistant, répandu dans le public, selon lequel les catholiques étaient considérablement privilégiés dans les administrations fédérales.

Le Conseil fédéral assure, d'abord, qu'il n'est pas tenu compte de la confession religieuse dans l'engagement du personnel.

En est-il de mêmes des opinions politiques ?

Nous aimerions le croire, mais nous nous défions.

L'administration centrale, les Postes, Télégraphes et Téléphones, les Chemins de fer fédéraux et autres établissements sous régie possèdent, dans le haut personnel, des esprits cultivés qui ont une conception très droite, très large, très distributive du rôle qui doit échoir aux fonctionnaires.

Ceux-là, nous le croyons bien, n'excluront de parti pris ni les catholiques ni les conservateurs des places en soumission si ces catholiques et ces conservateurs sont à même de les remplir et s'ils ont répondu aux exigences imposées.

Mais ne leur arrive-t-il pas de se laisser influencer par des sous-ordres auxquels, bien souvent, ils ont demandé des préavis, n'ayant eux-mêmes pas le temps matériel d'examiner, dans leurs détails, les certificats, les recommandations et les résultats des examens à la fois physiques, moraux et intellectuels ?

Nous voulons bien croire, certes, qu'en général, le mauvais esprit sectaire de 1848 est mort dans les administrations.

On ne s'effraie plus de ce péril *clérical* qui ne fut jamais qu'un croque-mitaine et un épouvantail.

On n'ajoute plus foi à cette épée du Jésuite dont la poignée est à Rome et la pointe aux quatre coins de l'univers.

On ne livre plus, en somme, bataille aux chimères.

De ceci, nous sommes absolument convaincu, et nous le proclamons loyalement.

Mais ce serait commettre une lourde erreur de supposer un instant que le vieux détestable esprit d'exclusion ait totalement disparu à tous les degrés de l'échelle sociale.

Les historiens et les moralistes nous apprennent qu'il faut plusieurs générations pour créer une mentalité nouvelle.

Il serait vraiment puéril d'imaginer qu'on puisse changer d'attitude et de pensée en quarante-huit heures et que, subitement, sans qu'il en coûte autrement, on en arrive à accorder sa protection à des gens auxquels, la veille encore, on faisait une guerre acharnée.

Quoiqu'il en soit, la réponse du Conseil fédéral nous fortifie dans ce sentiment que les situations proportionnelles des catholiques et des protestants, dans les administrations fédérales, n'ont guère varié de 1900 à 1940.

Les protestants occupent les deux tiers des fonctions et les catholiques le tiers.

Que devient la légende tenace selon laquelle M. Musy aurait, durant son passage au Conseil fédéral, peuplé l'administration de coreligionnaires et d'amis politiques ?

Il a laissé dire et n'a soufflé mot.

Aujourd'hui, c'est l'occasion de la *petite question* posée par M. Condrau qui met fin à la légende.

Nous ne sommes pas l'interpellateur et nous n'avons pas à nous déclarer satisfait, mi-satisfait ou pas du tout satisfait de la réponse du Conseil fédéral où il y a à boire et à manger.

Mais, sans joute oratoire, nous nous permettons de souligner ce fait de la statistique que les catholiques — nous n'osons pas ajouter les conservateurs — n'ont pas précisément leur compte dans les fonctions supérieures que le communiqué appelle « chefs de service, remplaçants et chefs de sections ».

Là, ils ne sont plus que le dix-neuf pour cent.

Qui ou qu'est-ce qui peut bien leur barrer ces routes ?

Des indications à ce sujet n'auraient pas fait mal du tout dans l'ensemble du tableau administratif qui a été brossé à l'adresse de M. Condrau.

Personne ne croira qu'un catholique mérite moins que d'autres un avancement ou une nomination à un degré supérieur.

Alors quoi ?

Où sont les mains qui tiennent les crayons rouges ?

Ch. Saint-Maurice.

## Impôt sur l'énergie

(De notre correspondant  
auprès du Tribunal fédéral)

La loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques distingue les cours d'eau publics des cours d'eau privés. Elle considère comme cours d'eau publics les lacs, rivières, ruisseaux et canaux sur lesquels un droit de propriété privée n'est pas établi et en outre ceux qui, tout en étant propriété privée, sont assimilés par les cantons aux cours d'eau publics en ce qui concerne l'utilisation de la force hydraulique.

Cette utilisation a lieu sous deux formes principales : celle du droit privé et celle du droit public. Cette distinction ne correspond pas exactement à celle des cours d'eau en cours d'eau privés et publics. En effet, si l'utilisation des cours d'eau privés relève du droit privé, celle des cours d'eau publics ne relève pas nécessairement de la forme publique. La loi fédérale réserve « les dispositions de droit cantonal autorisant les riverains à utiliser la force des cours d'eau publics » ; or ces dispositions créent au bénéfice des riverains des droits d'utilisation privés. C'est pourquoi la loi fédérale parle à l'article 17 sous le titre : « Disposition en vertu d'un droit privé », de l'utilisation des cours d'eau privés et de celle des cours d'eau publics en vertu d'un droit privé des riverains.

Pour ce qui est de l'utilisation de droit public des cours d'eau publics, la loi prévoit que la communauté (canton, district, commune ou corporation) qui dispose de la force hydraulique peut l'utiliser elle-même ou en concéder l'utilisation à des tiers. Cette dernière forme est celle de la concession de forces hydrauliques. Le concessionnaire doit fournir certaines prestations pour le droit d'eau concédé. Parmi ces prestations on peut distinguer celles qui sont en nature et celles qui consistent en des versements en argent. Les redevances périodiques sont les plus importantes des prestations périodiques. La loi fédérale a fixé un maximum (six francs par cheval théorique) que les redevances annuelles prévues par la législation cantonale ne

## POUR LA DISCIPLINE ET LA VICTOIRE

Le Führer prononce un grand discours dans lequel il reconnaît les rigueurs de la campagne d'hiver, en prévoit une seconde et se fait attribuer de nouveaux pouvoirs pour obliger chacun à remplir son devoir

Le chancelier Hitler a prononcé dimanche, devant le Reichstag, un grand discours qui est un appel à la discipline, ce qui implique que celle-ci serait quelque peu vacillante dans le peuple allemand. L'essentiel du discours du Führer peut se résumer ainsi : « Chacun doit faire son devoir pour que le Reich gagne cette guerre qui décidera de son existence ». Car les obstacles sont de taille.

### LE DUR HIVER

En ce qui concerne le passé, la partie la plus intéressante de l'allocution se rapporte à la guerre d'hiver. Cette guerre fut pénible, et le Führer ne cacha pas qu'il fallut toute l'énergie des troupes engagées pour soutenir les attaques soviétiques. L'orateur souligna également, comme l'avait fait le maréchal Goering en ouvrant la séance, à quel point le froid intense et les difficultés de toutes sortes rendirent les derniers mois spécialement pénibles. Dans la résistance des soldats, au cœur d'un hiver où le froid atteignit une température deux fois plus intolérable que lors de la guerre napoléonienne, le Führer voit une garantie de la victoire future. Il exprime avant tout sa reconnaissance aux soldats puis au peuple, qui ne furent pas, toutefois, sans s'attirer des mesures très dures...

### DEFAITISME ?

« On comprendra, dit le Chancelier, et l'on m'en approuvera, que j'aie dû, dans l'un ou l'autre cas, intervenir durement et sans égards pour maîtriser le sort avec une résolution farouche et nous empêcher de succomber. Quand, en 1812, les armées napoléoniennes partirent de Moscou et furent enfin détruites, le froid n'avait pas atteint plus de 25 degrés sous zéro ; cette année, il a atteint par endroits, sur le front de l'est, jusqu'à 52 degrés.

Si je parle en résumé de l'ensemble de l'effort accompli par les troupes, je ne peux que dire que toutes ont rempli leur devoir, en premier lieu l'infanterie allemande. Nous connaissons tous les effets paralysants du froid ; il endort l'homme et le tue sans douleur... »

Puis, ayant fait l'éloge des soldats finlandais, de la division espagnole, des alliés hongrois, croates, slovaques et roumains, du corps expéditionnaire italien, des volontaires belges, français et baltes :

« Au cours de ces succès historiques considérables, mon intervention personnelle n'a été nécessaire que dans quelques cas. Ce n'est que lorsque les nerfs étaient brisés, que l'obéissance faisait défaut ou que la conscience du devoir était insuffi-

fisante pour accomplir des tâches, que j'ai dû prendre des décisions graves, en vertu du droit souverain que je crois avoir reçu de mon peuple allemand. Si le pays m'a soutenu dans cette lutte, je le remercie non seulement en mon nom, mais au nom de tous nos soldats... »

« Nous devons tous être remplis de fierté : nous avons maîtrisé un sort qui en a brisé un autre il y a 130 ans. L'épreuve que cet hiver a apportée au front et à l'arrière doit aussi être pour nous un enseignement. Au point de vue de l'organisation pure, j'ai pris des dispositions qui sont nécessaires pour empêcher à l'avance la répétition d'une telle situation.

Quel que soit l'endroit où le prochain hiver nous trouvera, les chemins de fer allemands rempliront mieux leur tâche que dans celui qui vient de s'écouler. De la locomotive jusqu'au char d'assaut, au tracteur, au camion et à l'automobile, l'armement de notre armée de l'est sera meilleur. Pour les hommes mêmes, si cette catastrophe atmosphérique devait se renouveler, la situation, grâce à leurs expériences et à leur travail, ne sera pas la même que celle que nous avons vécue... »

### APPEL AU DEVOIR

Mais pour que les sacrifices consentis par les soldats ne soient pas inutiles, il faut que chacun contribue à la victoire commune. Quiconque n'y contribue pas sera frappé. Et le Führer demande dans le passage capital de son discours que le Reichstag lui permette de prendre toutes les décisions nécessaires. Il doit pouvoir agir pour le bien du peuple allemand quand et comment il le veut. Il veut pouvoir mettre en particulier « la justice au service de la nation ». Ne croyant pas à l'utilité d'une loi rigide en temps de guerre, il veut pouvoir intervenir, le cas échéant, contre n'importe qui, si haut placée soit la personnalité visée. Sa décision sera sans recours.

Cette « constatation » devait être confirmée sans discussion, par assis et levé, après le discours, par les membres du Reichstag...

### PERORAISON

Le Führer termina par des vues optimistes sur l'issue d'une guerre où la Providence ne manquera pas de donner la victoire au peuple allemand, ce peuple élu au destin duquel son chef inspiré veut lier sans condition son nom et sa vie...

Pour ce qui est de l'Angleterre, elle a d'ores et déjà perdu la guerre, n'en déplaise à M. Churchill, cible des ironies et des flèches du Maître du Reich. Elle devra abdiquer sa puissance, déclarer le Führer, parce qu'elle est battue par le

peuvent dépasser. Toutefois, la législation cantonale n'est pas obligée d'atteindre ce maximum. Si elle se tient au-dessous de cette limite de droit fédéral, le canton peut percevoir un impôt spécial sur l'énergie des usines concédées. Cependant cet impôt et la redevance ne doivent pas dépasser ensemble la limite de six francs par cheval théorique.

D'autre part, le canton peut percevoir un impôt spécial sur l'énergie produite par des usines établies en vertu d'un droit privé. Toutefois, d'après l'article 18 de la loi fédérale, cet impôt « ne doit pas grever les usines plus fortement que la redevance prévue à l'article 49 ne greve les usines concédées ». En d'autres termes, la limite de six francs par cheval théorique et par an vaut aussi pour l'impôt spécial sur l'énergie provenant de l'utilisation de forces hydrauliques en vertu d'un droit privé.

Le Tribunal fédéral a précisé le sens de l'article 18 de la loi fédérale dans un intéressant arrêt d'une grande portée pratique.

Le canton de Nidwald avait promulgué une loi instituant un impôt spécial sur l'énergie des usines hydro-électriques. D'après cette loi, les concessionnaires devaient payer, redevance comprise, six francs par an et par cheval théorique et les propriétaires d'usines établies en vertu d'un droit privé, à titre d'impôt, également six francs par cheval théorique annuel. La limite tracée par la loi fédérale paraissait respectée. Le Tribunal fédéral sur recours de plusieurs propriétaires d'usines privées, a jugé que la loi méconnaissait en revanche

un autre principe fondamental du droit fédéral : celui de l'égalité devant la loi.

En faisant payer la même somme de six francs par an et par cheval théorique aux concessionnaires d'une part et aux usiniers utilisant la force hydraulique en vertu d'un droit privé d'autre part, le législateur cantonal n'a pas tenu compte de la différence essentielle qui sépare ceux-ci de ceux-là. Or, l'égalité consiste notamment à traiter différemment les personnes et les choses de nature et de qualité différentes.

Ce qui différencie le concessionnaire du titulaire d'un droit d'utilisation privé, c'est que ce dernier utilise la force hydraulique en vertu d'un droit qui rentre dans son patrimoine alors que le premier l'utilise ensuite d'une concession pour laquelle il est obligé de fournir certaines prestations, notamment des redevances annuelles. Il est arbitraire de faire payer à l'usinier privé, sous forme d'impôt spécial, ce que le concessionnaire doit verser sous forme de redevances, du moment que grâce à son droit patrimonial il est justement dispensé de payer des redevances.

Pour tenir compte de la différence qui sépare usiniers privés et concessionnaires l'impôt spécial de l'article 18 ne doit pas dépasser d'après le Tribunal fédéral le tiers de la somme totale versée par les concessionnaires à titre de redevance et d'impôt spécial. Cette somme étant de six francs dans le canton de Nidwald, l'impôt spécial grevant les usines privées de ce canton a été réduit par le Tribunal fédéral à deux francs par an et par cheval théorique.

Reich dont, pour l'instant, les sous-marins sont l'arme principale, et par le Japon dont les armées sont partout victorieuses en Asie. Si même elle n'avait pas dû être battue dans cette guerre, ajouta le chancelier, l'Angleterre aurait été condamnée parce que les grandes nations du monde, l'Allemagne, le Japon, l'Amérique, l'Italie, ont toutes un intérêt à l'amoindrissement de la puissance britannique.

Quant à la Russie, elle a toute l'Europe contre elle. Le Führer a rappelé les mérites de l'amiral Horthy, du Duce et du général Franco dans la lutte contre le communisme...

### REPRESAILLES ET FAITS DE GUERRE

Le Führer assura aussi que, comme chef militaire, il saura rendre coup sur coup. Et, quelle que soit l'étendue d'une lassitude trop humainement compréhensible, qui dicta ce discours, cette assurance est particulièrement illustrée par les attaques de la Luftwaffe contre les villes anglaises de Bath et d'Exeter. Ces violents bombardements sont la réponse allemande aux attaques de la R. A. F. contre Lubeck et Rostock. Ici et là, les victimes sont nombreuses et les dégâts considérables...

— En Russie, la grande offensive allemande est donc imminente. Et c'est là que seront mesurées tant d'affirmations oratoires ou écrites, à la tragique et troublante, implacable et décisive réalité... A noter que le sphinx russe n'est pas sans captiver encore les amateurs d'énigmes : l'inter-nement d'aviateurs américains ayant bombardé le Japon, et atterri en U. R. S. S., parce que la Soviétique, alliée des Etats-Unis, n'est pas en guerre avec l'empire du Mikado, les sourires de Staline à l'ambassadeur nippon Sato, dénotent un état de fait paradoxal qui ne saurait, de toute évidence, se prolonger indéfiniment et, là encore, tout dépend donc du résultat de l'offensive de printemps, qui constituera, pour la Russie comme pour l'Allemagne, l'épreuve suprême et, avant laquelle, M. Staline, fidèle à la vieille tactique qui a fait sa force, n'entend pas abattre son jeu.

Un jeu qui pourrait réserver des surprises de taille...

— La Birmanie est considérée comme perdue par les Anglais. Les forces britanniques épuisées n'attendent plus aucun secours... La prochaine attaque nipponne serait dirigée contre Ceylan afin d'y créer une base en vue d'opérations ultérieures contre les points importants de la côte de l'Inde, Calcutta ou Karatchi, par exemple...

### Nouvelles étrangères

#### Ce qui va au fond des mers

On mande du Vénézuéla que le navire « Henry de Reidemann », de 12,000 tonnes, naviguant sous pavillon panamien, a été coulé entre la Trinité et l'île d'Aruba. Le capitaine et 15 hommes d'équipage débarquèrent le 24 avril à Cumana. Les autres 29 membres de l'équipage sont portés manquants.

— L'amirauté britannique annonce que le contre-torpilleur « Southwold » a été coulé.

— Le cargo suédois « Agra » a été coulé au large des côtes orientales des Etats-Unis. Il jaugeait 7900 tonnes. Le capitaine et cinq hommes sont manquants sur 33 que comptait l'équipage. Les rescapés ont été recueillis à bord d'un autre navire et déposés dans les îles Bermudes.

— Le Département américain de la marine annonce que deux vaisseaux marchands de dimensions moyennes ont été torpillés au large de la côte de l'Atlantique. Les survivants débarquèrent dans un port de la côte orientale.

### Lubeck a été atrocement dévastée 500 maisons détruites

L'examen des documents photographiques rapportés par les aviateurs a prouvé l'étendue des dégâts infligés à la ville hanséatique. Aucune ville anglaise n'a subi des dévastations aussi étendues.

La vieille ville, qui a une étendue de 2,5 km. carrés a été, pour 40 %, réduite en cendres. Les installations du port, entrepôts, quais, appareils de levage, sont rendus inutilisables pour une période prolongée. Parmi les bâtiments qui ont été détruits, incendiés ou gravement endommagés, et les usines dont l'exploitation devra être arrêtée, on signale : les fabriques de masques à gaz pour les troupes et d'appareils respiratoires à oxygène pour les sous-marins et avions ; la fonderie Ewers et Miesmer ; la fabrique de moteurs, la fonderie Hohmann, la gare principale, les ateliers de réparations des chemins de fer, l'usine électrique, le marché couvert, la succursale de la Reichsbank, etc. Dans les faubourgs, on affirme que 500 maisons ont été rasées par la déflagration des bombes à grande puissance explosive

### BRULURES D'ESTOMAC

Employez la Poudre DOPS du Dr O. Dubois  
Le flacon : Fr. 2.40

Demandez un échantillon à votre pharmacien  
La Poudre DOPS du Dr O. Dubois vous soulagera

et que sept à huit blocs ont été détruits par une seule bombe. Le dépôt des tramways de St-Lorenz dans la partie sud de la ville a été gravement endommagé.

#### Evasion d'un général français

Le général français Giraud, prisonnier de guerre des Allemands, s'est évadé de la forteresse allemande de Königstein. En raison de son état de santé, le général avait obtenu une grande liberté de mouvements. Il profita de ces facilités pour s'évader.

100,000 marks de récompense ont été promis à quiconque permettra de découvrir le fugitif. Quiconque l'aura facilité dans sa fuite sera puni de mort.

#### Déclarations du ministre nippon près le Saint-Siège

Le ministre du Japon près le Saint-Siège, Harada, fit la déclaration suivante samedi à des représentants de presse : « La nomination d'un représentant du Japon auprès du Vatican est la suite logique des très bonnes relations existant depuis longtemps entre le Saint-Siège et mon pays. La stabilisation de ces relations représente, tant au point de vue religieux que diplomatique, un événement historique auquel on tendait depuis des années. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'évolution de ces relations dans les circonstances actuelles particulièrement difficiles. Je suis prêt à remplir ma charge dans l'esprit de la collaboration la plus sérieuse ».

#### Une collision dans le métro de New-York

Cinq personnes furent tuées et au moins une centaine blessées dans la collision de deux trains dans le tunnel reliant Manhattan à Jersey-City. La collision s'est produite à une cinquantaine de mètres sous terre à l'endroit où le tunnel du chemin de fer souterrain est le plus profond.

### Nouvelles suisses

#### Les landsgemeinde

##### Celle de Nidwald

La Landsgemeinde de Nidwald eut lieu par un magnifique temps printanier. 1800 à 2000 électeurs y participèrent. Le landamman Christen, dans son allocution d'ouverture, parla des événements mondiaux et de leur répercussion sur notre petit pays.

Les propositions concernant l'augmentation de l'impôt cantonal et concernant le développement des arts et métiers furent votées sans discussion, à l'unanimité. Se prononcèrent en faveur de la loi fiscale, M. Odermatt, chef du Département des finances, le landamman Joller et le vice-président du Conseil d'Etat, M. Christen, et contre la loi le Dr Whumann, M. Otto Odermatt et d'autres orateurs. La loi fut rejetée à une forte majorité. La loi sur la participation des communes à l'impôt de sacrifice de défense fut approuvée à l'unanimité.

La landsgemeinde, qui dura plus de trois heures, se distingua par l'esprit de bonne volonté apporté par la population.

##### Celle d'Obwald

Deux mille électeurs participèrent à la Landsgemeinde d'Obwald. Le landamman Amstalden prononça une allocution d'ouverture dans laquelle il souligna la tâche actuelle de la Suisse pour

la défense d'une paix extérieure, pour le maintien de la paix à l'intérieur et pour le souci de donner du travail et du pain à ses fils.

On discuta des 5 projets de votation qui passeront en votations populaires le 10 mai prochain. Quatre projets furent recommandés par les autorités qui ne furent pas contestés par la Landsgemeinde.

La landsgemeinde fut déclarée close après plus de trois heures de débats par le landamman Amstalden. M. von Steiger, conseiller fédéral, participa également à cette assemblée.

#### Celles des deux Appenzell

La landsgemeinde du canton d'Appenzell Rhodes intérieures, fut ouverte par une allocution du landamman Rusch, dans laquelle il souligna les devoirs à accomplir envers la patrie. Après avoir approuvé, sans discussion, les comptes de l'Etat et à la suite de la prestation de serment du landamman et du vice-landamman, les membres du Conseil d'Etat furent confirmés dans leurs fonctions et le capitaine Eugène Broger, de Gonten, et M. J. Geiger, d'Appenzell, furent élus membres du Tribunal cantonal.

— La landsgemeinde du canton d'Appenzell Rhodes extérieures eut lieu sur la place historique de Trogen, devant 9000 personnes. Parmi les hôtes, on remarquait les conseillers fédéraux Wetter et Celio, M. Löpf, conseiller aux Etats, le colonel commandant de corps Labhart et le colonel divisionnaire Frick. Après le chant de la landsgemeinde, le landamman Ackermann ouvrit la landsgemeinde à 11 heures précises par une allocution.

L'initiative populaire demandant une limite d'âge de 65 ans pour les conseillers d'Etat et les juges au Tribunal cantonal fut approuvée à une forte majorité. La révision de la loi sur le colportage, la loi concernant le prélèvement de droits cantonaux et le maintien des impôts supplémentaires furent adoptées à une forte majorité.

### L'initiative Pfändler a du plomb dans l'aile

Le comité d'action des Jeunes Conservateurs suisses, qui s'est réuni samedi à Lucerne, recommande à ses adhérents le rejet, le 3 mai, de l'initiative tendant à la réforme du Conseil fédéral.

— Le parti conservateur de St-Gall recommande à ses électeurs après une décision prise à l'unanimité par le comité central, le rejet de l'initiative concernant la réorganisation du Conseil national.

— Le comité central du parti radical démocratique du canton d'Argovie s'est réuni à Brougg. Il a élu le comité directeur ainsi que les diverses commissions puis a décidé de recommander le rejet de l'initiative tendant à la réorganisation du Conseil national.

— Le parti ouvrier démocratique du canton de Glaris a décidé d'appuyer la candidature de M. Muller, vice-président du Conseil d'Etat (cath. cons.) comme landamman, et de proposer M. Hefti, conseiller aux Etats, comme vice-président du gouvernement glaronnais. Le parti a décidé, à l'unanimité, de recommander le rejet de l'initiative en vue de la réorganisation du Conseil national.

#### Asphyxie mortelle à La Tour-de-Peilz

Dimanche après-midi, Mme Suzanne Morier, 63 ans, blanchisseuse, qui habite la Condémne

32, à La Tour-de-Peilz, était occupée à cuire des gâteaux sur le potager à gaz. Soudain, la sexagénaire se sentit prise d'un malaise et s'affaissa sur les dalles tandis que le gaz continuait à s'échapper du four ouvert. A 17 h. 30, le beau-fils de Mme Morier découvrait celle-ci étendue sans connaissance sur le sol. Un médecin et la police essayèrent de ranimer la malheureuse au moyen d'un pulmoteur, mais tous les efforts furent inutiles. Mme Morier, qui était très estimée à La Tour-de-Peilz, avait succombé.

#### Six jeunes gens condamnés pour avoir tenté de franchir la frontière

Le tribunal territorial 3 A a condamné de 10 jours de prison avec sursis jusqu'à 4 mois de prison sans sursis six jeunes gens de 17 à 27 ans, qui avaient tenté isolément et dans un cas à deux, de franchir la frontière sans autorisation. Les inculpés qui furent condamnés avec sursis seront placés pendant une période de trois ans sous surveillance. Un des inculpés avait réussi à franchir la frontière, mais il fut remis aux autorités suisses par les autorités étrangères. Les six inculpés furent jugés dans un cas pour désobéissance, et pour violation des prescriptions générales de service dans l'esprit du Code militaire.

#### Il avait tué sa fiancée avec le consentement de celle-ci

Le tribunal criminel de Lucerne a reconnu coupable Wilhelm Zwiackner d'avoir tué sa fiancée, Mlle Emilie Würsch, selon le consentement de la victime, et l'a condamné à deux ans de prison, moins 3 mois de préventive, au paiement de 300 francs et la suspension de ses droits civiques pendant 5 ans.

#### Une fillette glisse sur une pelure d'orange et se tue

La petite Aloysia-Bernadette Galley, âgée de huit ans, dont les parents habitent dans le quartier de la Planche-Supérieure, à Fribourg, vient d'être victime d'un navrant accident.

En jouant, elle glissa sur une pelure d'orange, qui se trouvait sur le plancher de la chambre, et heurta si violemment de la tête contre l'angle d'un meuble qu'elle se fractura le crâne. Peu après, la pauvre petite expirait.

#### Asphyxiée par le gaz

Mlle Auderset, octogénaire, qui habitait seule un appartement à Fribourg, rue de Romont, a été trouvée morte à son domicile. Vers midi, les autres locataires de l'immeuble ne l'ayant pas aperçue vaquer à ses occupations comme à l'accoutumée, s'inquièrent. Ils enfoncèrent la porte et, ayant pénétré dans la cuisine, ils trouvèrent Mlle Auderset inanimée sur le sol, près du fourneau à gaz, dont un robinet était resté ouvert par mégarde. La mort avait fait son œuvre.

#### Une disparition

La police cantonale vaudoise de sûreté a annoncé hier la disparition constatée depuis le 24 avril, à 18 heures, de M. Edouard Imhof, âgé de 53 ans, domicilié à l'avenue de Monges, à Lausanne, employé à l'usine à gaz. M. E. Imhof est activement recherché.

### Poignée de petits faits

★ L'industriel américain Henry Ford vient de faire breveter une nouvelle invention. Il s'agit d'une chemise en acier malléable de chrome et d'étain pour cylindres de moteurs d'automobiles, pouvant s'adapter aux petites déformations dues à l'usure. Grâce à cette invention, le cylindre peut fonctionner indéfiniment et le refroidissement se fait d'une façon beaucoup plus régulière qu'auparavant.

★ L'aviation des Etats-Unis a inauguré dimanche une campagne intensive pour l'enrôlement de 100,000 hommes de la région de New-York, et, éventuellement, d'un nombre suffisant dans tout le pays afin de porter sa force totale à deux millions d'hommes.

★ Le Conseil d'Etat fribourgeois a désigné M. Louis Gauthier, jusqu'ici chef du service de la police des étrangers à Fribourg, en qualité de chef de la police cantonale fribourgeoise.

★ Sidi Bechir bey, bey du camp, héritier présomptif du trône de Tunisie, est décédé dimanche soir à la suite d'une crise d'urémie. Il était né le 1er février 1881.

★ La rivière Nichava, en Bulgarie, prend des proportions graves à Pirof, où plus de trois cents maisons sont sous l'eau. Les dégâts sont graves également à Lom, pont sur le Danube, où plusieurs quartiers sont submergés. On ne signale pas de victime, mais les dégâts matériels sont considérables. Un grand nombre d'animaux sont noyés.

★ Le Département américain d'Etat apprend que Mrs Lea Burdette, reporter américain, fut tuée par des bandits dans le Kurdistan, le 24 avril.

★ Le roi Farouk d'Egypte a offert le palais Raseltin à Alexandrie aux autorités militaires pour qu'il soit utilisé comme hôpital.

Les communiqués relatifs à des concerts, spectacles, bals, lotos, conférences, doivent être accompagnés d'une annonce.

### CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS SOCIÉTÉ MUTUELLE SION

Les Bureaux de la Caisse  
d'Epargne du Valais sont  
actuellement transférés  
dans le nouvel immeuble  
de la banque (ancien bâtiment  
Vonder Mühl) à la  
Place du Midi.

La Direction.

**Nouvelles locales**

**Le concert de l'Harmonie de Monthey**

A St-Maurice

Quand nous informions le public de St-Maurice qu'il aurait la joie d'entendre l'« Harmonie de Monthey », nous n'osions pas nous imaginer qu'il serait si rebelle à notre invitation. Heureusement, et c'est une compensation appréciable, un auditoire très distingué, au premier rang duquel se trouvaient S. Exc. Mgr Burquier, MM. le colonel Coquez, major Gross, etc., n'avait pas voulu manquer l'aubaine qui lui était offerte de savourer les douceurs d'une musique à « l'enveloppement magique ». Nous avons fait dire ici même tout le bien que nous pensions de l'Harmonie, combien la physionomie que lui a créée M. Duquesne, son chef, nous plaisait. Le concert d'hier nous a confirmé une fois de plus dans notre jugement. D'ailleurs, nous savons des musiciens de goût, partisans de l'instrumentation traditionnelle de l'harmonie, venus au concert avec certaines préventions et qui en sont sortis sinon définitivement acquis à la formule montheyenne, du moins enthousiastes de la musicalité qui s'en dégageait. Et c'est là le plus bel éloge que nous puissions exprimer. Entendre de grandes œuvres, comme les ont conçues les Chabrier, les Wagner, les Debussy, même si la transposition sonore n'est pas exactement celle qu'ils ont rêvée, en y éprouvant les sentiments humains que les auteurs ont voulu nous suggérer, voilà la vraie musique ! Quand le résultat est obtenu, s'oublie toutes les imperfections de rythme, de mesure, l'imprécision de certains traits de virtuosité qui se glissent inévitablement çà et là, surtout s'il s'agit d'instrumentistes amateurs. Or, hier, la ferveur de notre correspondance, de notre communion à la musique qu'on jouait à suivi, ce nous semble, un mouvement croissant jusqu'à la fin du concert où elle a pu trouver une sorte de plénitude dans le « Cake Walk » de Debussy. Tout au début, il y eut peut-être quelque hésitation dans la réceptivité d'un public qui n'était pas accoutumé à ces sonorités et qui devait d'abord dissiper sa première impression d'étonnement pour pouvoir ensuite goûter celle de beauté qui lui succédait et qui ne devait plus disparaître.

Qu'il s'agisse de la fusion des instruments, du velouté du son, de l'opposition des bois et des cuivres, de la légèreté des pianissimos et de l'équilibre des tutti, rien n'avait échappé à l'attention d'un maître qui, après avoir fait de l'Harmonie un seul instrument, son propre instrument, peut véritablement jouer lui-même ce qu'il veut et comme il le veut. Conviez à vos concerts les solistes les plus brillants — comme Mlle Wend hier — inscrivez-y les pièces les plus difficiles du répertoire symphonique ou dramatique, vous

**HUIT PLANTES DANS LE MEME FORTIFIANT.** — La Quintonine, extrait concentré pour faire soi-même un vin fortifiant, ne contient pas moins de huit plantes actives associées au glycérophosphate de chaux. Citons notamment la Quinquina, la Kola, la Coca, la Gentiane, l'Écorce d'oranges amères, la Cannelle, etc... Versé dans un litre de vin, le contenu d'un flacon de Quintonine donne instantanément un litre entier de vin fortifiant, agréable au goût, qui réveille l'appétit et fortifie l'organisme. Le flacon de Quintonine coûte seulement Fr. 1.95 dans toutes les pharmacies.

êtes d'avance assuré, M. Duquesne, d'une totale réussite. Vos auditeurs de St-Maurice vous le disent unanimement et de grand cœur.

Cette admiration toute chargée de notre gratitude ne connaît qu'une tristesse : celle qui nous étreint à la vue de tant de gens qui auraient gagné beaucoup d'ouvrir leur intelligence et leur sensibilité au régal que vous étiez venu leur offrir, chez eux.

\*\*\*

A Monthey

Le grand concert de l'« Harmonie de Monthey », offert aux Autorités montheyennes, aux membres honoraires, passifs et invités de la société et à la population montheyenne, a eu lieu dimanche soir dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare.

Comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, la suppression du bal qui à Monthey est synonyme de succès, a causé quelque préjudice à la complète réussite financière de ce concert en ce sens qu'il aurait pu réunir davantage de monde.

Quoiqu'il en soit, la qualité de l'auditoire a heureusement suppléé à la quantité déficiente et le grand concert de l'Harmonie fut une nouvelle preuve de la vitalité et des qualités indéniables de notre corps de musique.

De vouloir analyser chaque œuvre dépasse nos compétences. Sachons toutefois que tout fut mis en œuvre par les musiciens pour présenter quelque chose de parfait. M. le professeur Duquesne, le compétent et autoritaire directeur de l'Harmonie, peut être fier de ses musiciens et du résultat acquis. Les œuvres exécutées magistralement, celles des grands maîtres de la musique, les Verdi, Wagner, Saint-Saëns, Strauss, ont montré la cohésion parfaite des divers registres, leur ma-

gnifique souplesse d'interprétation. En un mot, M. Duquesne possède ses musiciens bien en main et c'est là la principale raison du succès obtenu par notre corps de musique municipal.

Afin d'ajouter encore à la qualité de ce concert préparé avec le plus grand soin et au prix de grands et méritants efforts, l'Harmonie avait fait appel à Mlle Flore Wend, cantatrice, soliste de l'O. S. R. et de l'Orchestre national de Paris. Une fois de plus, car il y a déjà eu des précédents, l'Harmonie a accompagné la cantatrice avec infiniment de sûreté, prouvant ainsi une finesse d'adaptation remarquable qui est tout à son honneur.

Mlle Wend interpréta l'Air de Gilda, partie de l'œuvre « Rigoletto » de Verdi et la « Voix du Printemps » de J. Strauss. Une ovation nourrie salua cette excellente artiste.

Et pour terminer, félicitons les artisans de ce magnifique concert qui restera dans les annales des excellentes productions musicales montheyennes.

W. An.

**Assurons nos cultures contre la grêle**

La saison chaude s'approche. Avant qu'il soit longtemps, les premiers orages se produiront et avec eux — malheureusement — les premières chutes de grêle. Le moment est venu pour l'agriculteur et pour chaque propriétaire de terrain cultivé de songer à conclure son assurance contre la grêle.

Personne n'a oublié les terribles orages de grêle qui se sont abattus sur le plateau suisse le 13 juillet de l'année dernière, causant de terribles dégâts aux cultures. Comme la plupart des agriculteurs des régions frappées avaient assuré au moins leurs principales récoltes, ils ont évité, grâce à leur prévoyance, de se trouver placés dans une situation pénible. Chaque année, les événements montrent plus clairement la valeur et la nécessité de l'assurance-grêle pour chaque exploitation agrico-

**Le „Nouvelliste“ sportif**

**FOOTBALL**

**Le championnat suisse**

Il nous paraissait bien que nous n'étions pas à l'abri de toutes surprises dans le championnat actuel ; parmi celles d'hier, la plus grosse est la défaite de Servette contre Grasshoppers, 4 à 0. Il faut s'étonner aussi du net succès — 3 à 1 — remporté par Nordstern sur le propre terrain de Cantonal, à Neuchâtel. Lausanne a réussi à faire encore une fois le jeu de Servette en prenant le meilleur sur Granges, 1 à 0. Comme Lugano et Young Fellows ont partagé les points, 2 à 2, les Genevois gardent la tête du classement avec deux points d'avance. Mais l'acuité de la lutte est tout aussi grande en ce qui concerne les dernières places, autour desquelles se débattent pour éviter la dernière des équipes de Bienne et de La Chaux-de-Fonds.

Vaincue par Lucerne, 2 à 1, l'équipe scellandaise côtoie le précipice avec Chaux-de-Fonds, battu par Young Boys, 2 à 1. Si Zurich nourrissait quelque espoir de rejoindre le groupe de tête, sa défaite — 4 à 0 — contre St-Gall, l'aura certainement remis à sa place.

A la suite de ces résultats, on enregistre avec plaisir que Servette conserve la première place, à deux points des Young Fellows. Mais les Genevois devront dès maintenant se garder d'une défaillance semblable à celle d'hier.

De toute façon, ce championnat est loin d'être court ; bien au contraire son attrait aura été rarement aussi continu, tant en ce qui concerne les premières places que la fatale dernière, pour laquelle semble bien avoir un faible particulier le F.C. Chaux-de-Fonds, lequel subit des défaites en somme honorables contre les meilleurs, mais n'arrive pas à augmenter le total de ses points. Espé-

rons cependant encore que le club montagnard saura finalement éviter la chute...

En **Première Ligue**, les deux leaders, Urania et Berne, ont remporté deux victoires, bien peu nettes il est vrai. Les Genevois ont battu Boujean, 1 à 0, alors que les Bernois prenaient le meilleur à La Chaux-de-Fonds contre Etoile, 3 à 2. A Vevey, l'équipe locale a réussi à se faire battre par Dopplavoro, 4 à 3 ; ce résultat aggrave singulièrement la situation du vaincu, de même que celle du F.C. Monthey, qui voit ainsi s'éloigner de lui de dimanche en dimanche toutes les éventuelles victimes. Dernier résultat — sans grande importance — Derendingen bat Soleure, 2 à 0.

En **Deuxième Ligue**, victoire de Sion sur Vevey II, 5 à 0 ; de Martigny sur La Tour, 2 à 0, de Chipis sur Sierre, 2 à 0 ; défaite de Monthey II contre Pully, 2 à 1 ; Renens bat Malley, 2 à 0.

En **Quatrième Ligue** : Massongex bat Muraz II, 11 à 1 ; Fully bat Muraz I, 2 à 0 ; St-Gingolph bat Ardon, 6 à 3.

**Massongex I bat Muraz II, 11 à 1**

Massongex a fourni hier un bel effort et le résultat le démontre bien.

La ligne d'attaque est partie dès le début à l'offensive et a bombardé les buts adverses. Mi-temps 4 à 0.

Dès le repos, nos joueurs ne ralentirent pas l'allure et marquèrent encore 7 fois pendant que Muraz sauvait l'honneur.

Massongex nous a montré hier qu'il ne déméritait pas et que, s'il est au complet dorénavant, il donnera le fil à retordre à tous ses adversaires.

Quant à Muraz, son équipe a joué très correctement et a accepté la défaite sportivement.

Bravo Massongex et continuez !..

le. Personne ne peut se croire à l'abri de la grêle, fléau qui déjoue toutes les prévisions. Telle contrée demeurée indemne pendant des dizaines d'années, voit un beau jour ses récoltes anéanties brusquement.

Chaque agriculteur sait par expérience que tout accroissement apporté aux cultures de produits des champs en vertu du plan Walden entraîne une augmentation parallèle des frais. Ces dépenses supplémentaires aggravent le risque de l'agriculteur en cas de récolte déficitaire et tout spécialement de destruction des cultures par la grêle. L'assurance-grêle décharge l'agriculteur d'un risque de production, accru du fait de l'extension des cultures ; elle le dédommage, en cas de dégâts de grêle, du labeur accompli sans résultat. L'assurance-grêle lui donne la certitude que même si ses efforts sont réduits à néant, il n'aura pas travaillé en vain et ne devra pas, de surcroît, subir une perte.

Puisse cette année, dans l'intérêt même de notre approvisionnement, préserver les cultures de trop d'intempéries et de chutes de grêle.

**BRIGUE.** — (Corr.) — M. le conseiller national Dellberg vient de subir une très grosse épreuve : la mort à l'âge de 43 ans de Madame Dellberg, son épouse, qu'une terrible maladie tenait terrassée sur un lit de souffrances. Nos condoléances émues.

**MARTIGNY.** — La Compagnie Jean Hort au Casino dans « La Parisienne ». — C'est avec plaisir que nous apprenons la venue dans notre ville de la Compagnie Jean Hort qui jouera « La Parisienne », l'œuvre célèbre d'Henry Becque, avec une interprétation incomparable, des décors inédits et des costumes somptueux. L'interprétation sera de choix et chacun aura plaisir à voir sur scène la très grande artiste de chez nous, Marguerite Cavadaski, Paul Pasquier, la grande vedette de la Radio Suisse romande, Jean Hort, si remarqué dans le rôle du « Failli » dans le film « L'Oasis dans la Tourmente », George Marny, etc. « La Parisienne » sera jouée dans des décors inédits de Pierre Genoud, jeune artiste lausannois, en costumes d'époque. Les critiques des principales villes suisses romandes sont unanimes pour louer chaleureusement Jean Hort et ses interprètes pour ce beau spectacle. La représentation commencera par « Dupont et Durand », pièce satirique d'Alfred de Musset.

Louez vos places à l'avance. Location chez Gaillard. Prix : Fr. 2.—, 2.50, 3.—, 4.—.



Madame et Monsieur Maurice TROILLET-RAPAZ et leurs enfants Marcel, Paul et Gisèle, à St-Maurice ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère petite fille

**MARIE-LOUISE**

survenue le 26 avril 1942, à l'âge de 6 jours.

L'inhumation aura lieu à St-Maurice, le mardi 28 avril 1942, à 16 heures. Départ du Pont de Châble.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**Frictionnez vos douleurs, mais surtout...**

... suivez le traitement antiarthritique qui consiste à prendre, matin et soir, un cachet de Gandol contre les douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires, contre maux de reins, goutte, sciaticque et névralgie, car le Gandol, par ses dérivés lithinoquiniques, non seulement calme, mais possède la propriété de combattre la surproduction de l'acide urique dans le sang. 3 francs. Toutes pharmacies.

**TIRS**  
au canon et à la mitrailleuse

Des tirs auront lieu le **jeudi 30 avril 1942** de 0600 à 1700 h. S'ils n'ont pu être terminés ce jour-là, ils reprendront le lendemain, **vendredi 1er mai**, de 0600 à 1600 h.

Emplacement des pièces : Tête des Crêtes, Van d'en Bas, Van d'en Haut.

Zone des buts : les pentes sur la rive droite de la Salanfe, dès Van d'en Haut en direction du pâturage de Salanfe.

Zone dangereuse : tout le vallon de Van, dès le col de la Malze, jusqu'au pâturage de Salanfe ; il est interdit d'y séjourner ou d'y circuler. Le chemin sera barré par des sentinelles au col de la Malze ; le public devra se conformer à leurs instructions.

Pendant la durée des tirs, un drapeau rouge et blanc sera placé : à la Tête des Crêtes, à Van d'en Bas (sur la rive gauche de la Salanfe) et, éventuellement, sur le chemin du Col de la Malze-Van d'en Haut, à environ 500 m. à l'est du pont sur la Salanfe.

Il est dangereux et par conséquent strictement interdit de toucher aux projectiles ou parties de projectiles non éclatés ; les personnes qui en trouveraient aviseront sans délai le commandant des tirs. Annoncer les dégâts éventuels, jusqu'au 4 mai 1942, à 1200 h., au Cdt. des tirs (téléphone Martigny No 6.14.46).

Le Commandant des tirs.

**PLANTS D'ŒILLETS FLEURIS**

par mes boutures d'œillets de toute première qualité. Disponibles dans toutes les teintes. 40 pièces Fr. 3.85, 80 pièces Fr. 5.85. Franco. Instructions pour la culture gratis. Commandez de suite chez : M. PANELLA, Moosbrückstr. 29, ST-GALL.

**Casino ETOILE Martigny**  
Mercredi 29 avril, à 20 heures 30

LA COMPAGNIE JEAN HORT présente Marguerite Cavadaski et Paul Pasquier dans

**LA PARISIENNE**

3 actes de HENRY BECQUE, avec JEAN HORT, Liliane Aubert, Sacha Pifoeff et George Marny

Le spectacle commencera par DUPONT ET DURAND pièce satirique de Alfred de Musset

Location chez Gaillard, libr., et le soir à l'entrée  
Prix Fr. 2.—, 2.50, 3.— et 4.— (droit en sus)

ON DEMANDE

**jeune fille**  
sérieuse pour faire le ménage et aider aux petits travaux du jardin.  
Offres avec photo et références à R. DONZALLAZ, horticulteur, Matran (Fribg)

On prendrait

**vigne à travailler**  
pour propriétaire pouvant fournir le logement. S'adres. au Nouvelliste sous O 3466.

A vendre

**2 faucheuses**  
révisées, à l'état de neuf. S'adresser chez Mathis, maréchal, Sion

On demande

**jeunes gens et jeunes filles**  
de 17 à 18 ans, pour travaux à la campagne et la cueillette des fraises. Entrée de suite. Salaire à convenir. S'adr. chez Marius Ançay-Sourcier, Fully.

**Machines à écrire**  
Vente, échange, réparations, nettoyage

**H. HALLENBARTER - SION**

**Lirage**

**CAHIER ROMANIQUE**

AU PROFIT DES ŒUVRES DE SECOURS ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

SION, Place du Midi

Chèques postaux H n 1800

## Illusion d'optique

CITE DU VATICAN, 27 avril. — La Commission ecclésiastique d'enquête, chargée d'examiner un prétendu fait extraordinaire qui touchait au miracle et qui se rapportait à l'église de Sainte-Marie « In Monticelli » où bien des âmes pieuses croyaient voir du mouvement et de la vie dans l'image du Christ, vient de faire le jour sur ce cas qui avait créé une certaine agitation parmi les fidèles de la Ville Eternelle.

Les résultats de l'enquête ont été portés à la connaissance du public par un communiqué du vicariat qui précise que l'illusion d'optique qui a pu faire croire à un miracle a été provoquée par de la lumière.

## Une fillette tombe d'une falaise dans la Sarine

FRIBOURG, 27 avril. (Ag.) — Dimanche après-midi, la petite Jacqueline Derungs, âgée de 7 ans, cueillant des fleurs sur les falaises qui dominent la Sarine près de Fribourg, est tombée dans la rivière d'une hauteur de 100 mètres environ. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

## Un drame dans la montagne

## Un contrebandier est tué

(Inf. part.) Un drame rapide vient d'avoir lieu à la frontière française au-dessus de Vionnaz (village situé sur la ligne St-Gingolph-St-Maurice). Un douanier a surpris un contrebandier qui tâchait de gagner la France avec un chargement de 200 paquets de tabac. On croit que le fonctionnaire a fait les sommations d'usage. Celles-ci étant restées sans résultat, le douanier se servit alors de son arme et tira. Le contrebandier tomba mortellement atteint.

Une enquête est en cours. Elle déterminera exactement dans quelles circonstances ce drame s'est produit. On n'a pas pu établir l'identité de la victime.

## Les examens de recrues

(Inf. part.) — Les examens pédagogiques des recrues d'une école d'artillerie de montagne auront lieu du 30 avril au 5 mai prochain dans la capitale valaisanne. Ces épreuves ont pour but de donner aux autorités responsables des indications leur permettant d'apporter des améliorations dans l'enseignement public.

## A l'Association des villes suisses

(Inf. part.) — Le Comité de cette importante association a siégé deux jours dans la capitale séduisante. Les discussions ont porté sur des questions sociales et économiques intéressant les villes suisses.

## Et voici bienfôt „la Revue“

(Inf. part.) Pour mettre fin à certains bruits plus ou moins tendancieux, nous sommes autorisés à annoncer que la 2<sup>me</sup> Grande Revue valaisanne sera présentée au public, sur les principales scènes du canton, le mois prochain.

Le texte est dû aux auteurs dramatiques André Marcel et Albert Verly, des spécialistes du genre. C'est l'excellent peintre Chavaz qui a brosé les décors, tandis que les caricatures sont l'œuvre du dessinateur Wicky.

L'interprétation donnera certainement satisfaction. Elle a été confiée aux meilleurs éléments des « Compagnons des Arts de Sierre » et des « Comédiens Sédunois » avec le concours de Mlle Georgette Rossi et de Charles Delac, les « fantaisistes lausannois bien connus ».

Nous reviendrons prochainement sur ce spectacle qui clôturera la saison théâtrale en Valais.

MARTIGNY. — Aux hommes de la Garde locale de Martigny-Ville et La Bâtiâz. — Les hommes de la Garde Locale de Martigny-Ville et La Bâtiâz doivent se trouver le samedi 2 mai 1942, à 19 h. 30 précises (19 h. 30), devant l'ancien Hôtel Cerc, à Martigny-Ville. Tenue : Equipement complet.

Tirs. — Les exercices de tir auront lieu le dimanche 10 mai 1942, de 0700 h. à 1700 h. au Stand de Martigny.

La participation est obligatoire pour tous les gardes locales. Des sanctions disciplinaires seront prises contre les défaillants.

Le Cdt de la Garde Locale :  
Sidler Ernest.

SION. — Sans gêne. — Inf. part. — Profitant de la belle journée de dimanche de nombreux Confédérés ont visité la capitale valaisanne. Mais leur but n'était pas seulement d'admirer les curiosités de la petite cité. Ils l'ont prouvé en envahissant nos magasins dès 11 heures du matin pour se rendre acquéreurs de tous les billets de la Loterie romande qui étaient en vente.

Mais rassurons le public ! Dès lundi la Direction de cette bienfaisante entreprise a pris des mesures pour déposer d'urgence un nouveau stock de billets chez les négociants de la Place.

ST-MAURICE. — 1925. — La classe 1925 est convoquée en assemblée obligatoire le vendredi 1<sup>er</sup> mai à 20 h. 30 au Café des Cheminots.

## DANS LE MONDE EN GUERRE

## Les attaques au clair de lune

## Le Message de M. Roosevelt

LONDRES, 27 avril. (Reuter). — Le ministre anglais de l'air dit que les avions de combat après leur offensive qui dura toute la journée de dimanche ont effectué des attaques par clair de lune contre des aérodromes du nord de la France. Deux avions allemands furent abattus au-dessus de leur base et d'autres endommagés. Dans la nuit de dimanche à lundi Rostock et les usines Henkel furent attaqués par la R. A. F. pour la 4<sup>me</sup> nuit de suite. Les incendies allumés au cours des précédents raids brûlaient toujours. On vit des bombes lourdes éclater dans une usine d'avions où de nouveaux incendies furent provoqués. Un bombardier britannique a détruit un chasseur au-dessus de la Mer du Nord. Les docks de Dunkerque furent bombardés et des mines furent mouillées dans les eaux ennemies. Les chasseurs de la R. A. F. et la D. C. A. en Grande-Bretagne furent actifs. Des aérodromes de France et des Pays-Bas furent bombardés. Quatre bombardiers ennemis furent détruits et quatre appareils britanniques ne rentrèrent pas.

COPENHAGUE, 27 avril. — Dans la nuit de samedi des avions anglais ont survolé le territoire danois et ont lancé des bombes en certains endroits. Une personne a été grièvement blessée. Des dégâts ont été causés à des immeubles en de nombreux endroits.

BERLIN, 27 avril. (D. N. B.) Ainsi que le communiqué du haut commandement de l'armée l'annonce, d'importantes formations de chasseurs britanniques s'approchèrent dans le courant de la journée de dimanche des côtes des territoires occupés. Immédiatement les chasseurs allemands prirent l'air et engagèrent les Britanniques au combat dispersant les formations ennemies. Au cours de violents combats aériens quatre chasseurs britanniques, selon les informations parvenues jusqu'ici, ont été abattus. Les Britanniques prirent le dessus mais leurs attaques furent inefficaces.

BERLIN, 27 avril. (D. N. B.) — Le haut commandement de l'armée communique que des avions de combat ont bombardé dans la nuit du 26 avril le port de Tobrock atteignant des installations portuaires et des entrepôts d'approvisionnement.

## Les destructions à Malte

MALTE, 27 avril. (Ag.) — Nombreux sont les plus fameux édifices historiques de Malte détruits ou endommagés par les raids allemands, y compris le palais des grands maîtres, l'auberge des chevaliers et le grand bâtiment des chevaliers où demeura Napoléon. L'hôpital militaire des chevaliers, réputé en raison de sa salle longue de 170 mètres, a été très endommagé. L'opéra royal et le club maltais où les visiteurs distingués et les personnages royaux étaient généralement reçus sont détruits. Le profil que La Vallette découpe sur le ciel a beaucoup changé car de nombreux clochers d'églises n'existent plus et de grosses brèches au sommet des bâtiments sont visibles de partout autour de la ville. Parmi les églises soit endommagées, soit détruites, se trouvent les églises St-Sasola, Ste-Augustine, St-James, Ste-Barbara, St-Francis, St-Paul et la cathédrale anglicane. Le plus grand nombre de morts en un seul jour fut causé lorsqu'une file de bombes tomba sur un cinéma bondé et le club principal de Malte. De nombreux citoyens parmi les plus éminents perdirent la vie et des familles entières ont été anéanties tandis que des enfants

sont devenus orphelins. Malgré toutes ces souffrances, la population n'a pas perdu confiance et s'efforce de reconstruire et de faire les réparations de leurs habitations et des bâtiments publics. De nombreux boutiquiers dont les locaux furent complètement détruits ouvrirent de nouvelles boutiques dans le même quartier, mais celles-ci étant également détruites, ils allèrent en ouvrir d'autres ailleurs.

## Le Message

WASHINGTON, 27 avril. — Le président Roosevelt a adressé au Congrès un Message où il souligne la nécessité de lutter contre l'inflation et qu'il élabore à cet effet le programme prévoyant la stabilisation des salaires, une hausse des impôts, la stabilisation du taux des loyers et d'autres mesures. Il faut, dit-il, supprimer les achats à crédit et les paiements à intervalles réguliers et encourager le remboursement des hypothèques et autres obligations.

M. Roosevelt a déclaré qu'à l'heure actuelle aucun citoyen américain ne devrait avoir un revenu annuel net plus impôts payés supérieur à 25 mille dollars par an.

Les Etats-Unis, dit M. Roosevelt, dépensent pour la guerre environ 100 millions de dollars par jour. A la fin de l'année, ce chiffre aura doublé. M. Roosevelt conclut en déclarant sa foi en la victoire finale des alliés.

## La visite de courtoisie de l'amiral Leahy

VICHY, 27 avril. (Havas-Ofi). — Le maréchal Pétain a reçu lundi après-midi en audience l'amiral Leahy qui doit prochainement rentrer aux Etats-Unis, visite de courtoisie qui ne signifie pas que l'ambassadeur ait présenté ses lettres de rappel au Chef de l'Etat français. Il rentre aux Etats-Unis pour consultations et rien ne permet encore de dire quelle sera la durée de son absence. Les relations entre la France et les Etats-Unis demeurent assurées pendant le voyage de l'ambassadeur par M. Tuck, premier conseiller d'ambassade.

Après la visite au Maréchal Pétain l'amiral Leahy rendit également visite à M. Laval, chef du gouvernement.

## Immense incendie

TOKIO, 27 avril. — Un énorme incendie a détruit en un clin d'œil plus de cent maisons dans le petit port de Shinminato sur les côtes occidentales du Japon. L'incendie fait encore rage. Samedi dernier un incendie avait déjà détruit 600 immeubles.

## Les exploits de l'ex-sous-marin américain « Squalus »

NEW-YORK, 27 avril. — Selon une communication du ministère de la marine, le sous-marin américain « Squalus » qui coula en 1939, et où 26 hommes trouvèrent la mort, fut renfloué 4 mois plus tard et remis en état de naviguer. Il a été lancé sous le nom de « Sailfish ». Et c'est le « Sailfish » qui, en janvier dernier, dans le détroit de Macassar torpilla et probablement coula un porte-avions japonais, et plus tard, en mars dernier, endommagea par une torpille un croiseur japonais.

## Le ministre Harada au Vatican

ROME, 27 avril. (Ag.) — Le nouveau ministre japonais auprès du Vatican, M. Harada, a été reçu en audience lundi par le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat.

## † Mort de Mgr Ems

FRIBOURG, 27 avril. — De Fribourg, on annonce la mort, à l'âge de 66 ans, de Mgr Louis Ems, protonotaire apostolique, ancien Vicaire Général du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg et Vicaire Général honoraire. Opéré d'urgence d'une obstruction intestinale, l'éminent ecclésiastique n'a pu supporter le choc opératoire. C'était une grande et belle âme qui remplissait des fonctions administratives sous trois évêques avec une conscience et une autorité auxquelles chacun rendait hommage.

## Radio-Programme

SOTTENS. — Mardi 28 avril. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Premiers propos. Concert matinal. 12 h. 30 Pour la famille. 12 h. 35 Fragments de la Suite « Peer Gynt », Grieg. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Gramo-concert.

SOTTENS. — Mercredi 29 avril. — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 10 h. 10 Emission radioscolaire. 12 h. 30 Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Un disque. 13 h. Fagotin au micro. 13 h. 05 Suite du concert. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Pour la jeunesse. 19 h. Chronique fédérale. 19 h. 10 La recette d'Ali-Babali. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le bloc-notes. 19 h. 26 Au gré des jours. 19 h. 35 Music-hall express. 19 h. 55 Auditeurs, faites un feuilleton ! 20 h. 05 Le cœur de Molière. 20 h. 45 Orchestre de la Suisse romande. 21 h. 50 Informations.



Madame et Monsieur Robert MULLER-ROSSA, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Denis ROSSA-TOCHET, à Paris ;

Monsieur et Madame Faust ROSSA-CORTHEY, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Horace ROSSA-MONJAY, à Martigny-Ville ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Ange ROSSA

ancien maître menuisier

leur très cher père, beau-père, oncle, grand-oncle, cousin et parent, décédé dans sa 77<sup>me</sup> année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, mardi 28 avril 1942, à 10 heures.

P. P. L.



Madame Albert de LAVALLAZ, ses enfants, petits-enfants et parents, font part de la mort de leur très cher fils, frère, oncle, neveu et cousin

## Monsieur André de Lavallaz

Caporal au 6<sup>me</sup> Etranger

Croix de guerre. Médaille militaire

tombé le 6 juillet 1941 à Damour (Syrie), à l'âge de 35 ans.

Une messe de Requiem pour le repos de son âme sera célébrée à l'église paroissiale de Collombey le jeudi 30 avril prochain, à 9 heures 30.

P. P. L.



Monsieur et Madame Joseph GOGNIAT, organisateur et professeur, à Fribourg, leurs enfants et petits-enfants, à Bex, Fribourg et en France, ont la douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, tante et cousine

## Marie-Claire GOGNIAT

décédée à l'âge de 16 ans, des suites d'un accident, et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Villars-sur-Glâne, Fribourg, le mercredi 29 avril, à 9 heures 30.

P. P. E.



## SYNDICAT CORPORATIF DES OUVRIERS DE LA ROUTE CANTONALE

Le Comité a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur Henri Théoduloz

membre du syndicat

L'ensevelissement aura lieu à Nendaz, le 28 avril, à 9 heures 30.

Madame FANNY DELLBERG  
née DÖRFLINGER

est décédée à Berne, Hôpital Salem, le 25 avril 1942, à l'âge de 43 ans seulement, après une courte, mais pénible maladie.

CHARLES DELLBERG

Conseiller national

et Famille.

Ensevelissement le mardi 28 avril 1942, à Brigue, à 14 h. 30.